

Salle et participation

- Participation : 64 personnes
- Scène (dans l'ordre d'intervention) :
 - Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED - QUADRAN
 - Audrey PEDEMAY, Chargée d'études – Cabinet ID&CO
 - Sébastien FAÏSSE et Isaline SOLLER – Chargés d'étude – L'ARTIFEX
 - Floriane RUIZ & Léo MEINEN, étudiants – Université de Montpellier
 - Julien HOSTACHE - ENERFIP
- Timing : de 10h00 à 12h15 et 13h45 à 16h soit 4h30 de réunion.

Ouverture : retour sur les questions transversales posées lors de la 1^{ère} session d'ateliers

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet – QUADRAN

Démonstrateur - ferme pilote - ferme commerciale... les 3 étapes du projet éolien offshore

Olivier GUIRAUD rappelle l'intérêt de ces 3 étapes. L'étape du démonstrateur sert à valider la faisabilité technique d'un système flottant en eaux profondes. Elle prend appui sur le flotteur BOUYGUES-IDEOL actuellement en construction (Floatgen) à Saint-Nazaire et qui sera testé durant 2 ans au large du Croisic sur le site d'essai SEM-REV. L'avancée du chantier est disponible sur le site www.floatgen.eu

La seconde étape est celle de la phase pilote avec les 4 éoliennes du projet EOLMED. Elle permet de valider la faisabilité économique du projet, de préparer la réalisation à l'échelle industrielle en validant la compétitivité de la technologie et de construire une filière industrielle mobilisant des entreprises. Dans le cadre d'EolMed, notre souhait est de mobiliser les entreprises régionales.

La troisième étape est celle de la phase commerciale. Elle permet de s'inscrire sur le marché français de l'énergie et de développer la solution à l'international. A ce jour la France est précurseur sur le concept d'éolien flottant.

Il explique qu'un « tuilage » entre ces 3 étapes est techniquement et financièrement indispensable, d'où l'accélération apportée par l'État pour la définition des zones propices des fermes commerciales en Méditerranée.

Les caractéristiques techniques du projet pilote

Après avoir donné les caractéristiques techniques du projet (*slide 11 et 12*), Olivier GUIRAUD explique que les éoliennes seront raccordées entre elles jusqu'à l'éolienne 1, d'où partira le câble d'export. Ce même câble sera ensouillé dans sa partie maritime, et enterré dans sa partie terrestre jusqu'au Poste de Transformation situé à terre à proximité du Poste Source RTE de Port-La-Nouvelle afin que RTE intègre au réseau de distribution public d'électricité la production des éoliennes. Il rappelle que certaines caractéristiques techniques du projet seront précisées suite aux études en cours.

Fanny PASIN, MEDEF Aude

Demande quelle est la hauteur totale de l'éolienne en bout de pale.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Répond que l'éolienne SENVION mesure 176 mètres en bout de pale.

Albert CORMARY, Europe Écologie les Verts

Demande quel est système d'ancrage prévu. Et pourquoi utiliser des chaînes, qui risquent d'abimer les fonds marins avec le rippage.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Explique que les données bibliographiques disponibles font état de fonds mous et sableux, favorables à un ancrage dans le sol marin à une profondeur de 12 à 15 mètres au moyen d'ancres charrues classiques. Il explique qu'une partie de la ligne d'ancrage est réalisé en synthétique avec des bouées immergées pour limiter le rippage des chaînes et donc limiter l'effet de turbidité.

Dominique BLANCHARD, Comité des Pêche 66/11

Demande si des produits anticorrosion seront utilisés. Il souligne que ces produits peuvent être nocifs pour les poissons.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Répond par la négative. Les chaînes d'ancrages en acier seront dimensionnées pour résister à l'eau de mer pendant la durée d'exploitation du parc et cela sans anticorrosif.

Le flotteur quant à lui ne serait pas forcément peint dans sa partie immergé.

Gaëlle GUILBERT, OP du Sud

Demande à quelle profondeur seront ensouillés les câbles d'export d'énergie. Et si des études seront menées en cohérence avec les activités de pêche et notamment les chalutiers.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Affirme que les activités de pêche seront prises en compte dans les études à la fois dans la zone du parc mais également sur toute la surface du raccordement en mer. Il explique que les contraintes des bateaux de pêche vont être étudiées pour éviter tout risque de croche. Les fonds étant sablonneux, les câbles d'export d'énergie devraient pouvoir être ensouillés assez profondément pour ne pas gêner les activités de chalut.

Emmanuel NADAL, Commissaire enquêteur

Demande au maître d'ouvrage si la phase de démantèlement est bien intégrée au projet.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Explique que le démantèlement fait partie de la réponse apportée par QUADRAN lors de l'appel à projet et que le retour à l'état initial du site est intégré au projet. Concernant les gravats, plusieurs solutions peuvent être envisagées, notamment leur utilisation sous forme de récifs. Il annonce que la phase de démantèlement pourra faire l'objet d'un projet à part entière avec une nouvelle concertation.

Albert CORMARY, Europe Écologie les Verts

Demande si les fuites, notamment les fuites d'huiles sont anticipées.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Affirme que les éoliennes en mer, contrairement aux éoliennes terrestres, se doivent d'être totalement étanches à l'air marin. Pour éviter qu'il n'entre dans la machine, un système de type VMC double flux permet un échange d'air. Il ajoute que la problématique du mouvement de l'ensemble éolienne-flotteur est étudiée avec la plus grande attention, notamment du point de vue de la corrosion.

Thomas SÉRAZIN, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

Demande si des études spécifiques sur l'eau sont menées.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Confirme que le projet est soumis à la loi sur l'eau. Des mesures seront faites avant et pendant l'exploitation du parc.

Pierre ILLAC, Responsable de l'étude environnementale - QUADRAN

Complète les propos d'Olivier Guiraud, en expliquant que la première campagne débutera bientôt pour connaître l'état zéro et que par la suite des relevés annuels seront faits pour évaluer les impacts.

Le calendrier des études

Pierre ILLAC, Responsable de l'étude environnementale, présente le calendrier des études (*frise slide 14*). Il rappelle que les études ont débuté au mois de septembre 2016. L'analyse des variantes en fonction des contraintes environnementales, techniques et économiques se fera d'avril à septembre 2017. L'analyse des impacts pour définir les mesures de réduction des impacts selon la démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser) se fera, quant à elle, de juillet à octobre 2017. Le dépôt des demandes d'autorisations est prévu pour décembre 2017. Il détaille ensuite le programme des études (*frise slide 15*).

Albert CORMARY, Europe Écologie les Verts

Demande quels sont les impacts des champs électriques sur l'ichtyofaune. Et si des études sur des parcs installés ont déjà été réalisées.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Indique qu'au-delà de l'étude du site chaque bureau d'étude étudie l'ensemble des études et retour d'expérience disponible.

Thomas SÉRAZIN, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

Demande quel bureau d'étude réalisera l'étude sur les impacts pour le milieu de la pêche.

Pierre ILLAC, Responsable de l'étude environnementale - QUADRAN

Explique que QUADRAN est actuellement en train de choisir le prestataire de cette étude et que le Comité Régional des pêches sera concerté.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Appelle les professionnels des pêches à participer à la réalisation de cette étude. Il indique par ailleurs que, concernant les besoins en bateau pour réaliser les études sur site, le CRPMEM a été consulté. QUADRAN lui fournira prochainement une liste de besoins et proposera que les bateaux soient ensuite tirés au sort.

Le raccordement

Olivier Guiraud, rappelle que lors de la première session des ateliers, une seule variante de raccordement avait été présentée. Il explique qu'au stade actuel des études, une variante Sud est examinée afin de prendre en compte un faisceau de moindre impact.

Il présente les contraintes à prendre en compte pour la réalisation des deux variantes de raccordement (*tableau comparatif slide 19*).

Premiers résultats de l'étude des retombées socio-économiques

Audrey PEDEMAY, Chargée d'étude – Cabinet IDECO

Audrey PEDEMAY explique la distinction à opérer entre retombées directes, indirectes et retombées induites. Elle présente ensuite le contexte de l'éolien offshore et notamment de l'éolien flottant (*slide 26 à 29*). Elle détaille la chaîne de valeur de l'éolien offshore posé et flottant (*slide 31 à 36*): les études, la construction, le transport, la mise en service, la maintenance.

Elle présente ensuite un benchmark de projets réalisés en Europe du Nord et classés en fonction de leur similitude par rapport au projet EOLMED.

Rang 1 : Puissance unitaire des éoliennes : 6 MW Senvion (slide 39)

Nordsee Ost : Allemagne

Nordsee One : Allemagne

Thorntonbank : Belgique

Rang 2 : Puissance unitaire des éoliennes : 6 MW Non Senvion

Westermost : Royaume-Uni

Rang 3 : Capacité totale du parc : Supérieure ou égale à 400 MW

Anholt : Danemark (la puissance produite par ce parc est la plus proche du projet EOLMED)

Gemini : Danemark (la distance à 70 km des côtes augmente les coûts du projet et donc les retombées)

Elle explique que chaque projet est unique et qu'une étude ad-hoc est donc essentielle.

Elle présente ensuite la préfiguration des retombées socio-économiques directes du projet basée sur le benchmark pour les 3 phases du projet (*slide 50 à 53*).

Dominique BLANCHARD, Comité des Pêches 66/11

Confie ses doutes sur les retombées en termes d'emplois et fait référence à ce qui se passe sur le projet de Saint-Nazaire.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Précise que la construction des fondations à Port-la-Nouvelle doit s'inscrire dans une politique publique de structuration de la filière. En région Occitanie, tout reste à construire en partenariat avec les pouvoirs publics.

Albert CORMARY, Europe Écologie les Verts

Se dit surpris d'entendre que la France est « bon élève » en matière d'éolien. Constate que le port n'est aujourd'hui pas adapté aux caissons. Rappelle qu'il était prévu au terme du débat public sur l'extension du port que la concertation devait continuer. Regrette qu'aucune information nouvelle n'ait été diffusée, notamment sur les impacts environnementaux de l'extension portuaire.

Agnès LANGEVINE, Vice-Présidente de la Région Occitanie en charge de la Transition écologique et énergétique, de la Biodiversité, de l'Économie circulaire et des Déchets.

Rappelle que la Région Occitanie est très investie pour accompagner les deux projets éoliens en mer de Gruissan et de Leucate-Barcarès, notamment à travers le Parlement de La Mer. Elle cite les différentes compétences régionales qui conduisent la région à intervenir :

- Le développement économique : *comment structurer la filière industrielle ?*
- La formation : *comment former sur l'éolien en mer ?*
- Compétence portuaire : *comment accueillir les deux projets ?*

Concernant le port, elle explique que le dossier de demande d'autorisation a été déposé engageant la Région sur une première phase, avec notamment le quai colis lourds nécessaire à la construction du flotteur Bouygues-Idéol. Concernant la question des impacts, elle précise qu'une agence de la biodiversité est en cours de création au niveau régional et approuve la décision de mettre en place un comité scientifique sur le projet EolMed.

Gaëlle GUILBERT, Organisation des Producteurs du Sud

Demande comment sont pris en compte les impacts économiques sur la pêche dans l'étude présentée.

Audrey PEDEMAI, Chargé d'étude – Cabinet IDECO

Indique que les impacts économiques spécifiques sur la pêche ne sont pas pris en compte dans l'étude en cours. Pour pouvoir faire une étude de ce secteur d'activité, des données précises sur le potentiel de pêche sur la zone sont nécessaires. Les résultats de l'EIE menée par Gaudran seront également nécessaires.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Explique qu'une autre étude portant sur les impacts pour le milieu de la pêche sera faite et que des mesures compensatoires seront mises en place en conséquence.

Gaëlle GUILBERT, Organisation des Producteurs du Sud

Demande plus de précision quant au calendrier de cette nouvelle étude.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Répond que le lancement de cette étude est imminent et qu'elle portera à la fois sur l'échelle régionale et sur la zone concernée au large de Gruissan-Port La Nouvelle.

Cécile VAUGELADE, Département de l'Hérault

Rappelle qu'il est essentiel d'intégrer les criées dans la discussion.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Affirme que QUADRAN a parfaitement conscience du rôle des criées et a prévu de les intégrer dans la discussion.

Bernard PERREZ, Président du Comité Régional des Pêches

Souligne que les pêcheurs ont tout à fait conscience du rôle majeur des criées. Il confirme que le comité des pêches regarde actuellement ce qui peut être mis en place par rapport à ce projet. Il déclare que les bateaux qui travailleront dans le cadre du projet éolien paieront également pour ne pas déstabiliser les criées.

Premiers résultats de l'étude paysagère

Sébastien FAÏSSE et Isaline SOLLER – Chargés d'étude – L'ARTIFEX

Sébastien FAÏSSE rappelle que l'étude paysagère comporte plusieurs volets : un volet d'hiver, un volet de printanier et un volet nocturne.

Il explique que chacun dispose de sa propre lecture du paysage et que, dans le cadre d'un projet offshore, la vision du territoire vers la mer reste primordiale.

Isaline SOLLER explique que la zone d'étude est découpée en 4 entités paysagères en fonction du relief : le littoral, le rétro-littoral, les piémonts, les corbières.

Les différents sites classés présents sur le territoire ont été répertoriés et des prises de vue ont été réalisées par Géophom depuis ces sites pour déterminer la visibilité du parc pilote et faciliter le choix des variantes d'implantation des éoliennes.

Les premiers résultats indiquent que les principaux enjeux sont à l'échelle du littoral et du rétro-littoral qui ont la visibilité la plus importante. Ces enjeux sont cependant contrebalancés par l'éloignement significatif du projet. Des enjeux mineurs sont identifiés à l'échelle des piémonts et des corbières, contrebalancés par la distance au projet et le relief.

Elle présente les photomontages à l'écran, des impressions sont distribuées aux participants à l'atelier. Elle précise que l'implantation des éoliennes en ligne évite le risque de superposition alors que l'implantation en grappe favorise un effet de vue de 2 à 4 éoliennes en fonction de l'orientation.

Fanchon RICHART, responsable Paysage au Parc Naturel Régional de la Narbonnaise

Demande si le projet de Leucate-Barcarès est pris en compte par l'étude.

Sébastien FAÏSSE, L'ARTIFEX

Explique que QUADRAN ne connaît pas l'implantation de l'autre projet et que l'effet cumulé des deux projets sur le paysage sera pris en compte dès lors que le projet de Leucate-Barcarès sera connu.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Confirme que les effets cumulés, notamment sur le volet paysage, font l'objet d'échanges avec l'autre porteur de projet.

Jean-Luc THIBAUT, Association ECCLA

Signale que la visibilité est très variable en fonction des conditions météorologiques et de l'époque. On s'interroge aujourd'hui sur 4 points blancs à l'horizon alors que des constructions se sont multipliées sur la frange littorale dans le passé. Il s'agit selon lui d'une bonne évolution de la société qui se pose davantage de questions.

Les résultats de l'enquête terrain auprès de la population locale Floriane RUIZ & Léo MEINEN – Université de Montpellier

Léo MEINEN débute par un rappel de la mission donnée par QUADRAN aux étudiants de l'Université de Montpellier : sonder les perceptions spontanées sur les énergies renouvelables et sur l'éolien en mer, le degré de connaissance du projet, les craintes et les atouts perçus ainsi que les attentes en matière d'information et de concertation des habitants des 9 communes concernées par le projet. Il explique à travers les résultats de l'analyse quantitative que la population du territoire se sent plutôt concernée par les énergies renouvelables (77%), attachée à son littoral (49%) et plutôt favorable au projet (74%).

Floriane RUIZ présente ensuite l'analyse qualitative, elle explique que si on donne de nombreux bons points au projet, tel que le développement des ENR, la création d'emploi, l'impact visuel faible, certaines craintes subsistent quant aux activités nautiques de loisirs, les activités de pêche et l'impact visuel, point le plus souvent évoqué.

Fanny PASIN, MEDEF Aude

Demande des précisions sur le nombre de personnes interrogées, les communes concernées, la représentativité de l'échantillon et si des questions sur les impacts environnementaux ont été posées. Elle demande par ailleurs si la LPO est présente.

Floriane Ruiz, Université de Montpellier

Indique que 350 personnes ont été approchées et que 227 ont répondu. Les 9 communes concernées par le projet sont celles situées à moins de 12 milles du projet à savoir : Gruissan, Port-la-Nouvelle, Leucate, Sigean, Fleury, La Palme, Peyriac-de-Mer, Vendres et Narbonne.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Souligne qu'il ne s'agit pas d'une enquête menée par un cabinet d'étude, mais par des étudiants. Le but était d'avoir l'avis d'habitants du territoire tirés au hasard, sans garantie de représentativité. Elle ajoute que les résultats des études sur l'acceptabilité des projets éoliens ne bougent plus depuis quelques années déjà avec environ 75% d'acceptabilité de l'éolien proche de chez soi. Le maître d'ouvrage retient la demande d'information, notamment sur la visibilité du parc et le paysage.

Fanny PASIN, MEDEF Aude

Demande si un publipostage ou la mise en place d'un référendum dans les communes est envisagé.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Explique que dans le cadre des échanges en cours avec les mairies, des dispositifs d'information seront mis en œuvre et qu'un publipostage pourrait être réalisé ici ou là. L'option du référendum qui mobilise le plus souvent les seuls opposants n'est pas retenue, en revanche des réunions auront lieu cet été pour favoriser l'expression du grand public.

Premiers résultats de l'étude des retombées socio-économiques

Audrey PEDEMAY, Chargée d'études – Cabinet IDECO

Audrey PEDEMAY rappelle 4 études majeures concernant les retombées touristiques des parcs éoliens offshore :

- **Effect of wind power installations on coastal tourism – Lilley, Firestone, Kempton – 2010 – Udelaware (USA)**

Cette étude a été choisie car elle a été réalisée dans une ville dont l'économie est basée sur le tourisme, dont la côte ressemble à celle du territoire languedocien avec des conditions climatiques similaires.

Cette étude interroge les touristes « *Reviendrez-vous sur cette plage si un parc éolien était implanté en face à 1, 5, 10, 22, au-delà de 22 km des côtes ?* ». Elle montre que plus le parc est situé loin des côtes plus la propension à revenir est élevée.

- **Valuing the visual disamenity of offshore wind power projects at varying distances from the shore: an applica5on on the delaware shoreline – Krueger, Parsons, Firestone – 2011 - Udelaware (USA)**

Cette étude a été choisie car elle a été réalisée sur un territoire dont le paysage ressemble à celui des côtes françaises. Il a été demandé aux habitants du territoire concerné « *Combien seriez-vous prêts à recevoir d'argent pour compenser la gêne occasionnée ?* ». Les résultats montrent que plus le parc est loin plus la prédisposition à recevoir est faible.

- **The case for offshore wind farms, artificial reefs and sustainable tourism in the French Mediterranean – Westerberg, Jacobsen, Lifran – 2012**

Cette étude interroge indifféremment les habitants et les touristes de la façon suivante : « *Combien seriez-vous prêts à recevoir pour compenser la gêne occasionnée ?* »

« *Combien seriez-vous prêts à payer pour que les communes mettent en place une politique cohérente, assortie d'une animation touristique liée au parc ?* ». Les personnes interrogées privilégient un parc éolien créateur de valeur pour le territoire et inscrit dans une politique

cohérente en faveur des énergies vertes et du développement durable. L'étude confirme que plus le projet est loin, plus la gêne est faible.

- **Enquête touristique – Parc éolien en Mer de Saint-Nazaire – 2013**

Cette étude interroge les habitants sur les 3 types d'initiatives qui les attireraient le plus en matière de parc éolien offshore. Les promenades en bateau autour du site sont plébiscitées, tout comme la contribution environnementale du parc.

Audrey PEDEMAY présente quelques initiatives touristiques autour de projets existants :

- Centre d'informations de Scroby sands (Grande Bretagne) *(slide 22)*
- Visite du parc de Thorntonbank (Belgique) *(slide 23)*
- Horns Rev (Danemark) *(slide 25)*
- Bangui Bay (Philippines) *(slide 27)*

Sur la base des résultats des études précitées, on peut préfigurer les retombées socio-économiques suivantes pour le secteur du tourisme :

- Avec les « irréductibles » qui ne reviendront plus dans la commune si un projet d'éolien en mer y était installé, on estime à 0,65M d'euros la perte de retombées pour le territoire.
- Si une activité de tourisme industriel était mise en place cela permettrait au territoire de gagner 8,78M d'euros.
- Si une activité de tourisme et une politique cohérente étaient mises en place cela permettrait au territoire des retombées économiques de 36M d'euros.

Les études établissent que plus le projet est loin, plus la gêne est faible. Au-delà de 12km, il y a création de valeur touristique et économique à condition que la municipalité se positionne comme une destination « verte ». Pour maximiser l'intérêt d'un parc éolien offshore, la collectivité territoriale a intérêt à mettre en place une politique de développement durable à long terme et y associer une stratégie de développement touristique liée au parc.

Les chiffres clés pour un projet global :

- 87 % des touristes n'émettent aucune réserve à revenir sur une plage où le parc est situé à 16km des côtes ;
- Une croissance de l'emploi : +10 % sur l'emploi lié au tourisme littoral ;
- Une création de valeur annuelle potentielle : +37M€ par an de retombées touristiques.

Léa QUITTET, CEPRALMAR

Emet des doutes quant à l'installation de récifs artificiels de plongée à 20km des côtes.

Audrey PEDEMAY, Chargé d'études – Cabinet IDECO

Admet que l'installation de récifs artificiels à cette distance apparaît compliquée et non à venue pour offrir des spots de plongées accessible à la majorité des plongeurs.

Jean Luc THIBAUT, Association ECCLA

Se questionne sur le calcul, et notamment comment est décidé le montant que les gens sont prêts à mettre. Selon lui, cette étude omet la capacité de nuisance et/ou d'attraction de certains.

Audrey PEDEMAY, Chargé d'étude du Cabinet IDECO

Explique que pour définir ce que les gens sont prêts à payer ou à recevoir, 3 groupes de 12 personnes sont réunis dans le cadre de focus group. Les participants échangent sur leurs représentations des ENR, de l'éolien et sont ensuite interrogés pour savoir combien ils voudraient recevoir dans chacun des cas. Ce montant est ensuite ramené au nombre d'habitants ou de visiteurs du territoire.

Hugues PASTUREL, Mairie de Gruissan,

Demande à qui iront les recettes de ces retombées touristiques liées au parc éolien.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Explique que QUADRAN souhaite identifier le potentiel touristique du parc et se positionne comme facilitateur d'activités touristiques futures. Il précise que QUADRAN ne se substituera pas aux acteurs du tourisme pour la mise en place d'activités corrélées au parc offshore.

Thomas SÉRAZIN, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins

Souligne que ce sont avant tout les activités de pêche qui vont être impactées par ce projet puisque les pêcheurs perdront une surface de pêche et se dit donc étonné d'entendre que des activités de tourisme pourraient y être autorisées.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Répète que « *tout ce qui ne sera pas autorisé, sera interdit* » et cela en fonction des conditions de sécurité qu'il reste à définir. Précise que la comptabilité de chaque activité avec le parc devra être étudiée.

Les initiatives touristiques en lien avec le projet

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Alain DESSAGNE, demande aux participants de se prononcer sur les initiatives touristiques en lien avec le projet. Il propose quelques questions pour débiter :

- Comment faciliter l'émergence de propositions ?
- Comment favoriser le dialogue entre acteurs du tourisme ?
- Comment veiller à la compatibilité des projets avec l'exigence de sécurité dans le parc ?

Hugues PASTUREL, Mairie de Gruissan,

Indique que le Grand Narbonne détient la compétence Tourisme et que, par conséquent, le dialogue à ce sujet doit être conduit à ce niveau.

Julie PERSON, Pôle Mer,

Remercie QUADRAN pour ce beau panel de propositions et propose de réfléchir à un défi sportif par exemple, comme une régates.

Martial CHOLET, DIRECCTE,

Demande à QUADRAN, comment seront limitées les visites dans le parc, notamment en ce qui concerne les pratiques de loisirs non-entourées.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Indique qu'une discussion avec la préfecture maritime pour surveiller et contrôler le site est engagée. Il explique que plusieurs solutions sont envisageables, telles que la vidéo, la présence sur site, etc. Il indique que sur place il y aura la fibre optique pour mettre en place toutes sortes de solutions.

Il rappelle que QUADRAN n'interdira pas seul telle ou telle pratique et qu'il appartiendra à la préfecture maritime d'arbitrer en fonction de la réglementation, des contraintes techniques et de sécurité définies en concertation avec le maître d'ouvrage.

Jean Luc THIBAUT, Association ECCLA

Rappelle le soutien de l'association ECCLA au projet. Il propose de créer deux boîtes à idées : l'une pour les idées du public au sens large et une autre pour les idées provenant de porteurs de projets définis. Il explique que pour être cohérent, l'idéal serait de faire les visites en bateaux électriques avec l'énergie produite par les éoliennes. Un label pourrait être mis en place : abonnement spécifique ENR pour les campings par exemple.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Indique qu'il peut également s'agir de visite en voilier, qui représente le moyen de transport le plus propre. Il ajoute qu'un voilier fait régulièrement CANET – GRUISSAN, et que l'on peut tout à fait imaginer qu'à l'avenir il fasse un détour près du parc.

Il confirme que QUADRAN privilégiera les projets en adéquation avec sa propre démarche.

Alain DESSAGNE, Cabinet de concertation Institutions et Projets

Demande à Monsieur THIBAUT comment matérialiser la boîte à idées qu'il évoque.

Jean Luc THIBAUT, Association ECCLA

Pense qu'aujourd'hui le plus pratique semble le site internet du projet, mais que cette boîte peut également être posée dans les différents ateliers et réunions.

La campagne de financement participatif

Julien HOSTACHE- ENERFIP

Julien HOSTACHE présente la société ENERFIP implantée à Montpellier : les dates clés, l'équipe projet, et ses grands objectifs.

Il explique que la pédagogie sur les ENR est indispensable pour mobiliser les habitants.

Il rappelle les principes du financement participatif, et notamment son cadre légal.

Il présente les raisons de mener des projets de manière participative :

- pouvoir choisir où va son argent, à quoi et à qui il va servir ;
- avoir accès à des solutions d'épargne plus intéressantes que les offres conventionnelles ;

- soutenir, participer à des projets qui intéressent le public ;
- créer un circuit court appliqué à l'épargne ;

Concernant le projet EOLMED, les modalités seront bientôt arrêtées. La première campagne devrait être lancée en avril. Il ajoute que QUADRAN s'est engagé à rembourser le capital de chaque citoyen, quel que soit le devenir du projet.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Souligne que c'est une première pour ENERFIP de proposer un projet dans sa phase de développement et que cet apport d'argent participe aux fonds propres à lever.

Julien HOSTACHE, ENERFIP

Explique que le total de l'épargne des français (hors patrimoine) s'élève à 4 400 milliards d'euros et que l'objectif d'investissement pour que l'énergie produite en France soit totalement renouvelable est de 82 milliards d'euros soit 1,8% de l'épargne des français. Annonce que c'est une première nationale, qu'il n'y a jamais eu de projet offshore financé par le financement participatif en France.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Ajoute que QUADRAN va essayer de lancer très rapidement la première campagne de financement et qu'il y aura vraisemblablement plusieurs phases. Ces campagnes de collecte seront liées aux étapes du projet. Celles-ci viendront financer ce qui est déjà en cours, notamment les études.

La mise en place du comité de suivi et d'orientation du projet

Olivier GUIRAUD

Olivier GUIRAUD explique que QUADRAN souhaite poursuivre le dialogue engagé à travers des instances pérennes. Les acteurs présents dans les ateliers pourront continuer à être associé à travers deux instances :

- Le comité de suivi et d'orientation :
 - Une plénière pérenne pour assurer le suivi du projet de façon transversale,
 - Des commissions en fonction des thématiques jugées utiles.
- Le secrétariat scientifique et technique :

C'est une instance transversale, elle est composée de scientifiques qui seront en charge de suivre et de valider les résultats du programme d'étude tout au long du projet.

Il précise que cette proposition est ouverte aux questions et aux suggestions des participants.

Léa QUITTET, CEPRALMAR

Confirme l'intérêt de cette proposition. Elle demande s'il faut s'inscrire et auprès de qui s'adresser.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED

Confirme que des structures comme le CEPRALMAR sont tout à fait les bienvenues et que les inscriptions seront ouvertes à toute personne ou structure pouvant proposer des idées.

Gaëlle PAVAN, conseillère municipale de la Ville de Narbonne

S'interroge sur les types de personne qui sont attendus pour le secrétariat scientifique

[Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED](#)

Explique qu'il s'agit plutôt de chercheurs, d'anciens chercheurs ou bien des associations à caractère scientifique comme la LPO par exemple. Le but étant, tout de même, d'être dans une démarche scientifique et non partisane.

[André JACQUES, MEDEF Aude](#)

Demande si la collecte de fonds et de dons se fait au niveau national ou au niveau local.

[Julien HOSTACHE, ENERFIP](#)

Indique qu'il y a une dimension nationale dans la collecte et qu'ENERFIP est n°2 dans son secteur. Il ajoute qu'il va y avoir un phasage mais que les habitants d'Occitanie seront les premiers à pouvoir participer. L'ouverture à toute la France aura lieu ensuite. Il souligne un point important : pour être sûr qu'il y ait un maximum de personnes à investir sur le projet, le minimum est fixé à 10€ et le maximum est de 15000€. La plateforme de financement participatif ouvrira courant avril.

[Alain DESSAGNE, Cabinet de concertation Institutions et Projets](#)

Rappelle les dates de la concertation ainsi que celles des ateliers thématiques du 12, 13, 14 et 16 juin. Il informe sur la première réunion publique, se tiendra le 20 juin à la médiathèque de Narbonne sous forme de table ronde.